

LE COMMUNAL DE BANGOU

N° 004 Octobre - Novembre - Décembre 2017

Bulletin trimestriel d'informations de la commune de Bangou, cette publication vous est offerte avec l'appui du PNDP

EDITORIAL



CHARLES NANA
Maire de la commune
de Bangou

Un bilan élogieux

Comme à la première édition, c'est un grand honneur, pour moi une fois de plus, de partager avec vous ce moment de lecture et d'information. Rendu au quatrième trimestre de l'année 2017, nous pouvons dire que l'heure est déjà au bilan de l'exercice et aux perspectives de l'exercice 2018.

Nous pouvons, au soir de cette année, qualifier notre bilan d'élogieux dans la mesure où, durant l'année, nous ne nous sommes pas éloignés de notre objectif principal qui est le développement local pour le bien-être de nos populations. La quasi-totalité de nos projets inscrits dans notre plan d'action ont été exécutés dans les délais contractuels, et selon les prescriptions des cahiers de charges.

Notre préoccupation majeure, actuellement, est le chantier à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) dont les travaux, suspendus pour cause de pluies, ont repris le 7 novembre 2017. Nous faisons tous les efforts nécessaires afin que ce projet puisse s'achever d'ici la fin d'année.

Pour 2018, nous n'allons pas déroger à la règle à savoir l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Et cela passe par le désenclavement des bassins agricoles, l'entretien des routes communales, la réhabilitation des certaines écoles et centres de santé, l'électrification de certains quartiers, etc.

En attendant vos éventuelles suggestions pour les challenges qui nous attendent en 2018, je prie les populations de ma commune de faire bon usage des ouvrages qui ont été réalisés dans vos villages et quartiers respectifs. Recevez d'ores et déjà mes vœux les meilleurs pour l'année 2018.

Redacteur en Chef :

Charles NANA, Maire de la commune de Bangou

Ont collaboré :

Stéphanie TIWA KEUNANG,

Point focal communication

Larissa JOUJIP qui signe les pages pratiques

ACTUALITÉ COMMUNALE

P.2

Les enseignants célébrés dans la commune



Visite du chantier de construction de l'Hôtel de ville

INVESTISSEMENTS

P.2

Vote du budget 2018 dans la Commune de Bangou



Réception des infrastructures de la «ville

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des populations de la commune de Bangou, un espace vert a été créé tout le long du boulevard Mboutchouang Rosette-Marie en mémoire de la défunte maire. Partant du rond-point éponyme à la sous-préfecture, le gazon, les palmiers royaux et d'autres espèces ont été plantés. Des bancs publics ont également été installés. Ces travaux de «ville verte» ont été réceptionnés le vendredi 24 novembre 2017 en présence du maire, du délégué départemental des Marchés publics des Hauts-Plateaux et de son homologue de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable.

Ce même jour, a eu lieu la réception définitive des travaux de réalisation d'une adduction d'eau potable à Baloumou

Visite du chantier de construction de l'Hôtel de ville

Le 09 octobre 2017, une équipe du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (FEICOM), régional et national, a fait une descente dans la commune de Bangou afin d'apprécier le niveau d'avancement des travaux de construction de l'Hôtel de ville. Avec le maire, il a été constaté que la charpente était achevée mais qu'elle n'était pas encore couverte.

Au sortie de cette visite, il a été demandé au maire de mettre la pression sur l'entreprise en charge desdits travaux afin que, dans les brefs délais, la charpente soit couverte afin d'éviter d'éventuelles déformations consécutives aux intempéries.

Bip 2017 dans la commune de Bangou

Revue au quatrième trimestre de l'année, la situation des projets issus du budget d'investissement public (BIP), dans la commune de Bangou, est plutôt reluisante. On peut déjà se féliciter de ce qu'au trimestre précédent, Bangou se positionnait au cinquième rang au classement régional en ce qui concerne l'exécution des projets BIP 2017 dans la région de l'Ouest, et premier dans le département des Hauts-Plateaux.

En ce mois de novembre 2017, les marchés passés par appel d'offres sont à 90% réceptionnés. Les travaux de construction d'une halle de marché en

BTC à Bangou-carrefour ont repris depuis le 06 novembre 2017. Les travaux en régie, à savoir l'entretien des routes communales et réhabilitation des pistes agricoles, ont par ailleurs repris avec la fin des pluies. Cette efficacité dans l'exécution des projets, à Bangou, est l'œuvre d'un personnel communal perspicace dans la préparation des dossiers d'appel d'offres et du suivi de l'exécution des projets. Cela est également le fruit de la performance des entreprises en charge desdits projets.

Bangangté, Bana et Bangou dans la logique de l'intercommunalité

Dans le cadre de leur approche d'intercommunalité, les communes de Bangangté, Bana et Bangou respectivement situées dans les départements du Ndé, du Haut-Nkam et des Hauts-Plateaux, dans la région de l'Ouest, ont initié, avec l'appui du Programme national de développement participatif (PNDP), la mise sur pied d'un projet pilote de réduction de la déforestation et de dégradation du massif forestier intercommunal Bangangté-Bana-Bangou, encore appelé réserve de Bapouh-Bana. Il s'agira d'atténuer les effets négatifs des changements climatiques, mais aussi d'améliorer les conditions de vie

des populations.

L'objectif principal de ce projet est le développement des activités alternatives de production agricole, en vue d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre responsables des changements climatiques. Le coût global de mise en œuvre de ce projet pilote, dans ce groupement de communes, est estimé à 2.233.560.000 FCFA pour une durée de 30 ans, répartis en 6 phases de 5 ans. Avec un coût de la première année de mise en œuvre de l'ordre de 183.450.000 FCFA, son lancement officiel a eu lieu le 24 novembre 2017 à la commune de Bana.

Les enseignants célébrés dans la commune



Le 05 octobre 2017, comme partout au Cameroun et à travers le monde, l'enseignant a été célébré avec faste et solennité dans la commune de Bangou. Les activités marquant cette Journée ont débuté par une conférence dans la salle de conférences de la sous-préfecture. Par la suite, les enseignants se sont déployés à la Place des fêtes où les meilleurs ont reçu des diplômes d'honneur.

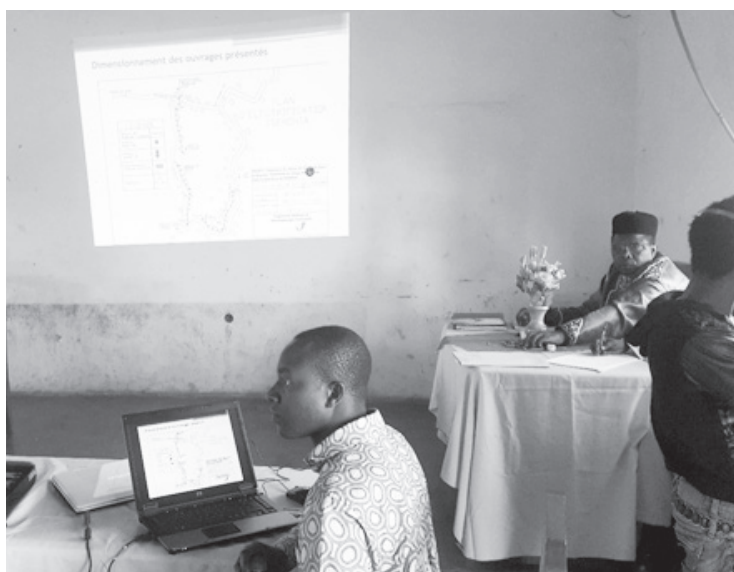
Quelques projets du BIP 2017 en images



Construction d'un bloc de deux salles de classe avec bureau du directeur au CFPR-MI de Bandenkop, dans la commune de Bangou



Construction d'un ponceau sur la piste Deukeng par Tsewe



L'actualité majeure, dans notre commune, est la tenue du conseil municipal élargi aux sectoriels (COMES), tenue le 13 novembre 2017. Faisant suite à la lettre circulaire N°00005183/LC/MINATD/DCTD du 04 octobre 2017 du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation relative à l'examen et au vote du budget 2018 dans les collectivités territoriales décentralisées, la date du 13 novembre 2017 a été retenue à cet effet.

Lors de ce conseil, il a également été question, pour les consultants recrutés dans le cadre de la maturation des projets, de présenter aux conseillers municipaux, aux chefs de villages et comités de concertation concernés, les études réalisées. Les sectoriels présents à ce COMES étaient : les délégués départementaux de l'Eau et de l'Energie, des Travaux publics, de l'Education de base et de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable. Les microprojets ayant fait l'objet de ces études sont :

1. Travaux de construction et équipement d'un bloc maternel, l'aménagement d'un point d'eau et la construction d'un bloc latrines à trois cellules à l'école maternelle de Tamdjo dans la commune de Bangou, département des Hauts-Plateaux, région de l'Ouest
2. Extension du réseau électrique Eneo de basse tension à Tsemohia (Bandenkop).
3. Extension du réseau Eneo dans le quartier Tsewe sur

3,850km

Après la présentation des études, le procès-verbal de validation technique de la requête de financement et la délibération ont été validés par les conseillers municipaux et les sectoriels. Ces études permettent de mûrir les projets afin d'éviter certains écueils qui se posent lors de l'exécution de plusieurs travaux.

Après l'exposé sur les études, a suivi l'examen et le vote du budget proprement dit. Il est à signaler que, pour l'année 2018, le budget de la commune de Bangou s'équilibre en recettes et en dépenses à 363.798.428 FCFA.

De façon détaillée, il se présente comme suit :

- recettes de fonctionnement : 208.612.714 FCFA
- dépenses de fonctionnement : 208.612.714 FCFA
- recettes d'investissement et d'équipement : 155.185.714 FCFA
- dépenses d'investissement et d'équipement : 155.185.714 CFA

Il est à noter que, par rapport à l'année dernière, le budget 2018 de la commune de Bangou a connu une baisse de 15%. Cette baisse s'explique par la volonté de l'exécutif communal de faire un budget assez réaliste, ainsi que l'a prescrit le MINATD. A cet effet, les projets BIP n'ont pas été introduits dans le budget. Le plan d'action de l'exécutif communal, pour l'année 2018, se résume en quelques points.

En cas de perte de l'acte de Naissance, que faire ?

Pour reconstituer un acte de naissance perdu, il faut se rendre à la Mairie où l'acte a été dressé et demander les pièces suivantes :

- a) - Au cas où la souche existe
 - une photocopie certifiée de la souche de l'acte de naissance ;
 - une attestation d'existence de la souche de l'acte de naissance délivrée par le Maire.
- b) - Au cas où la souche n'existe pas
 - Faire une attestation de non existence de souche de l'acte de naissance ;

- Faire un certificat d'âge apparent délivré par un médecin de l'administration public.

Par la suite se rendre au niveau du tribunal :

- Faire une demande timbrée adressée au président du tribunal pour l'autorisation d'établissement d'un nouvel acte

- Joindre les photocopies des CNI de deux témoins
 Dès lors que cette procédure est respectée, le président du tribunal par une grosse autorise le Maire à élaborer un nouvel acte de naissance au concerné.



Un numéro vert 8567 pour toutes vos doléances



Renseignez-vous à la bonne source

- Si vous faites face à une difficulté dans le cadre de nos activités ;
- Si vous constatez une irrégularité dans la réalisation d'un microprojet ;
- Si vous souhaitez vous renseigner sur nos missions et réalisations.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD
 BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663 - Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org

